



FICHE DE RENSEIGNEMENTS PREALABLES A LA REALISATION DE TRAVAUX DE DRAINAGE

ATTENTION : L'envoi de cette fiche n'autorise pas la réalisation des travaux.

- Composition du dossier :
- Plan de situation au 1/25 000
 - Extrait de plan cadastral situant les travaux
 - 2 à 3 photos de l'emprise des travaux

1 – DEMANDEUR

Organisme / Nom, prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Vous êtes : propriétaire des parcelles locataire des parcelles

2 – MAITRE D'OEUVRE DES TRAVAUX

Organisme :

Nom, prénom du référent :

Adresse :

Tél. :

Mail :

3 – NATURE DES TRAVAUX

<input type="checkbox"/>	Réalisation de nouveaux drainages : <i>Date envisagée pour les travaux :</i>	Surface totale :
<input type="checkbox"/>	Réfection de drainages existants : <i>Date(s) de création des drainages à refaire :</i>	Surface totale :
<input type="checkbox"/>	Régularisation de drainages existants : <i>Date(s) de création des drainages à régulariser :</i>	Surface totale :

4 – LOCALISATION DES TRAVAUX

Nouvelles parcelles à drainer :

commune(s)	lieu-dit	n° de parcelle	surface à drainer	assolement avant travaux

Parcelles concernées par des drainages à refaire :

commune(s)	lieu-dit	n° de parcelle	surface concernée

Parcelles anciennement drainées situées sur le même bassin versant :

commune(s)	lieu-dit	n° de parcelle	surface concernée

Le contour des parcelles à drainer, avec drainage à refaire et/ou anciennement drainées doit figurer sur le plan de situation au 1/25000 et/ou sur l'extrait cadastral.

5 – SORTIES DE DRAINS

Nombre estimé de sorties de collecteurs de drains :

Nature des rejets envisagés :	<input type="checkbox"/>	Rejet direct en cours d'eau ¹
	<input type="checkbox"/>	Rejet dans un fossé
	<input type="checkbox"/>	Autres (zone humide...)

La localisation des sorties de drains envisagés et des sorties de drains existants doit figurer sur le plan de situation au 1/25000 et/ou sur l'extrait cadastral.

¹ Voir cartographie des cours d'eau de la Nièvre à l'adresse <http://www.nievre.gouv.fr/cartographie-des-cours-d-eau-a1863.html>

6 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les parcelles concernées par le projet comportent-elles des zones humides ?

oui non ne sait pas

Sont-elles situées dans un site Natura 2000² ? oui non

Sont-elles situées dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ? oui non

à....., le

Signature du demandeur :

Cette fiche est à adresser à :

Direction départementale des territoires de la Nièvre
Service de police de l'eau
2, rue des pâtis – BP 30069
58020 NEVERS Cedex

ou par courriel à l'adresse : ddt-sefb@nievre.gouv.fr
(Tél. : 03 86 71 71 71)

A réception de la fiche, le service de police de l'eau vous fera connaître la démarche à suivre :

- dossier de déclaration loi sur l'eau ou d'autorisation environnementale ;
- simples recommandations ;
- sans formalités.

Si besoin, une visite de terrain sera organisée.

2 Voir liste des sites Natura 2000 à l'adresse <http://www.nievre.gouv.fr/les-sites-de-la-nievre-a1889.html>